

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 346

Date dépôt 14/06/2018

Date validation 10/07/2018

BACHELIER DE SPÉCIALISATION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	3° Sciences et techniques	DOMAINE D'ÉTUDES	18° Sciences agronomiques et ingénierie biologique
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	60

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Constat général et intérêts de la formation de techniciens spécialisés en agriculture biologique

L'Agriculture biologique garantit une qualité attachée à un mode de production. La demande en produits agricoles sous certification biologique excède actuellement l'offre domestique. De 2005 à fin 2011, le nombre d'exploitations sous contrôle est passé de 497 à 980 et la surface agricole utile sous contrôle est passée de 20.361 ha à 50.222 ha soit 6,9% de la surface agricole utile totale. Rien qu'en 2011, nous avons vu 130 exploitations agricoles se convertir à ce mode de production, portant à plus de 1000 le nombre de fermes certifiées dans notre Région. Le besoin d'encadrement technique, de conseil et d'expertise est donc croissant, or nous ne disposons pas de techniciens spécialisés en la matière sur notre territoire. Les seuls techniciens de terrain spécialisés en agriculture biologique sont des personnes formées « sur le tas », volontairement. A l'avenir, le secteur aura de plus en plus besoin de techniciens formés spécifiquement pour soutenir le développement du mode de production biologique.

A l'occasion de l'élaboration de ce dossier, Monsieur Winandy, directeur au SPW département du développement – direction de la qualité, nous a fait part d'un besoin de conseillers aptes à encadrer et à soutenir les agriculteurs wallons. Ce constat a été mis en évidence dans une étude récente conduite par la société « COMASE sa » à la demande de la DGARNE dans le cadre de l'établissement du plan stratégique de développement 2011/2020 de la production biologique en Wallonie. Enfin, le Ministre wallon de l'agriculture, Mr Carlo di Antonio, déclarait en septembre 2012 au salon Valériane que le secteur agricole wallon avait un besoin urgent d'un enseignement de l'agriculture biologique dans les Hautes écoles pour pouvoir soutenir le développement important de l'agriculture biologique de notre région.

Les conséquences du manque d'expertise dans le chef des techniciens s'observent très nettement dans les capacités du secteur agricole wallon à fournir la demande domestique, ou en l'occurrence à ne pas la fournir. C'est ainsi que notre Région est déficitaire en production bio de légumes, fruits, céréales et pommes de terre. Toutes ces cultures correspondent précisément à des cultures réputées très techniques en bio. Réussir ces cultures présuppose que l'agriculteur ou le technicien maîtrisent les outillages spécifiques, la gestion précise de la fertilisation organique, le cycle de reproduction des adventices, ravageurs et maladies spécifiques ainsi que toutes les techniques spécifiques de maîtrise de ces adventices, ravageurs et maladies. En l'absence de techniciens spécialisés, il n'est pas concevable que ces cultures puissent un jour remplir la demande domestique, et nous serons contraints de continuer à importer ces productions.

Aussi, la formation de techniciens spécialisés en bio est nécessaire pour pouvoir soutenir la recherche agronomique dans ce type de techniques. Or le gouvernement de la Région wallonne a décidé en décembre 2012 d'allouer d'importants moyens financiers à cette recherche via un programme de plus d'un million d'euros alloués au Centre de Recherche Agronomique wallon. Ces techniciens spécialement formés seront des collaborateurs d'exception pour cette recherche en plein essor dans notre pays.

Capitalisation des compétences wallonnes

Cela fait plus de quarante ans que l'agriculture biologique est pratiquée en Wallonie. Nous disposons donc d'un pool solide de connaissances et de compétences, bien que ce pool de personnes reste réduit en nombre. Parmi les personnes-ressources, citons les divers conseillers formés « sur le tas », les entreprises agroalimentaires spécialisées en bio, les fabricants d'aliments et les scientifiques. Parallèlement, nous avons la chance de disposer d'une littérature francophone abondante sur le sujet grâce aux Français (Institut Technique d'Agriculture Biologique-ITAB, Fédération Nationale d'Agriculture Biologique-FNAB), Suisses (Institut de Recherche pour l'Agriculture Biologique-FiBL) et Québécois. Signalons également l'existence d'un réseau français des instituts de formation en agriculture biologique, le réseau FormaBio, dont l'asbl Nature & Progrès est déjà membre.

Aux connaissances théoriques et techniques précitées, nous pouvons ajouter les connaissances empiriques et pratiques des agriculteurs qui pourront servir lors de travaux et de visites pédagogiques.

Il est également possible en Wallonie d'assister à des démonstrations techniques poussées, soit lors de rencontres techniques organisées par les structures d'encadrement agricole, soit directement auprès des agriculteurs. Ces démonstrations pourront judicieusement être intégrées à la formation.

Contenus nécessaires des cours et approche pédagogique

Les grilles horaires ont été élaborées en étroite collaboration entre le « collectif pour la formation en agriculture biologique », la direction et les enseignants de la HEPN. Celles-ci s'inspirent des acquis de nos pays voisins, France, Allemagne, Pays-Bas et Suisse, avec qui les différents membres du « Collectif » ont des contacts. La formation doit permettre aux étudiants d'acquérir des outils d'analyse et de diagnostic directement applicables sur le terrain. Le programme des cours vise également à fournir aux étudiants les clés de réflexion pour la mise en place de rotations de cultures, d'alimentation du bétail et de production de fourrage et de gestion de la matière organique. Les aspects de transformation et valorisation en circuit court seront également abordés. L'ensemble des connaissances sera transmis lors de visites d'initiatives de référence, lors de rencontres, de travaux de terrain et dans le contenu théorique. Les étudiants devront sortir de la formation en connaissant les initiatives et approches qui ont prouvé leur succès, en Belgique ou à l'étranger, mais seront également placés dans des situations d'apprentissages qui développeront l'esprit d'innovation et d'entreprise (projets de mini-entreprises, projets de conversions de fermes à l'agriculture biologique).

La formation privilégie une approche technico-économique dans tous les domaines. Pour éviter toute forme de prosélytisme, l'enseignement est basé sur les connaissances scientifiques et les essais réalisés par les divers centres de recherche en agriculture biologique (ITAB, FiBL, CEB, CRA, etc.). La pratique et les acquis de nos agriculteurs bio illustrent des faits scientifiques établis par ailleurs.

Profils types des diplômés à l'issue de la formation, débouchés et responsabilités

Les personnes que nous visons sont des agronomes, diplômés soit par un bachelier professionnalisant, un bachelier de transition ou un master, qui souhaitent approfondir leurs connaissances et leurs compétences dans un domaine en pleine croissance. Ils enchaînent le bachelier de spécialisation immédiatement après leur formation initiale ou ont déjà exercé une activité professionnelle. Les métiers auxquels nous les formons sont nombreux, nous pouvons déjà en citer quelques-uns : exploitant agricole, transformateur de produits agricoles, commerçant agricole, conseiller agricole, certificateur bio, conseiller financier, créateur d'entreprise dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation biologique.

Ces futurs diplômés seront amenés à conseiller, expertiser, concevoir, encadrer, organiser, conduire des projets très variés, en lien avec le secteur de l'agriculture biologique.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

- 1. Analyser un système de production (ou un projet) conduit en agriculture biologique dans ses aspects sociaux, environnementaux et économiques**
 - a. S'informer des dimensions réglementaires, économiques, sociales, et environnementales du secteur de l'agriculture biologique et appliquer ces dimensions à des cas spécifiques
 - b. Développer un esprit critique
 - c. Analyser une comptabilité agricole de gestion ainsi qu'une comptabilité agricole financière.
 - d. S'approprier rapidement les données scientifiques et techniques associées au projet.
 - e. Mettre en œuvre des outils d'analyse, de diagnostic et de bilans pour évaluer la santé du système de production analysé.
 - f. Analyser la durabilité d'un système agroalimentaire.
- 2. Appliquer les principes des sciences du vivant dans tous les domaines de l'agriculture biologique**
 - a. Utiliser à bon escient les ressources naturelles (sols, eau, énergie, biodiversité)
 - b. Assurer les productions nécessaires pour répondre aux besoins nutritionnels des êtres vivants dans un contexte socio-économique donné
 - c. Raisonner et mettre en œuvre les techniques de production des filières de l'agriculture biologique
 - d. Maîtriser les principes spécifiques des interactions entre plantes et entre plante et sol
- 3. Gérer une unité de production ou de transformation conduite en agriculture biologique**
 - a. Maîtriser les techniques et les outils de production spécifiques à l'agriculture biologique
 - b. Gérer une unité de production, le budget, la trésorerie, valoriser la production afin d'assurer la pérennité et le développement de l'entreprise
 - c. S'adapter à un contexte différent, notamment culturel, pédoclimatique et administratif
 - d. Gérer les stocks et les flux des intrants et des productions
- 4. Conduire et/ou accompagner un projet de diversification agricole dirigé en particulier vers l'agriculture biologique**
 - a. Elaborer un plan stratégique à la fois technique et économique pour la conversion d'une ferme ou d'une entreprise vers le mode de production biologique
 - b. Identifier les points faibles et les points forts d'une entreprise au regard de la diversification vers le mode de production biologique
 - c. Exploiter des données techniques, économiques et sociales dans un contexte socio-économique spécifique
- 5. Développer des filières agroalimentaires certifiées biologiques**
 - a. Maîtriser les opérations de transformation des productions biologiques
 - b. Maîtriser les opérations de conditionnement et de commercialisation des productions biologiques
 - c. S'adapter aux évolutions technologiques, économiques et sociétales dans le domaine de l'alimentation et en particulier de l'alimentation biologique
- 6. S'intégrer professionnellement**
 - a. Développer un réseau de contacts
 - b. Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente
 - c. Développer un comportement proactif
 - d. Travailler et s'intégrer de manière harmonieuse au sein d'une équipe de professionnels
- 7. Conseiller des porteurs de projets dans le secteur de l'agriculture biologique**
 - a. Maîtriser les règlements régissant le mode de production biologique
 - b. S'informer des aspects légaux et réglementaires
 - c. Élaborer des documents didactiques et des fiches techniques normes, les règlements et les filières spécifiques de l'agriculture biologique